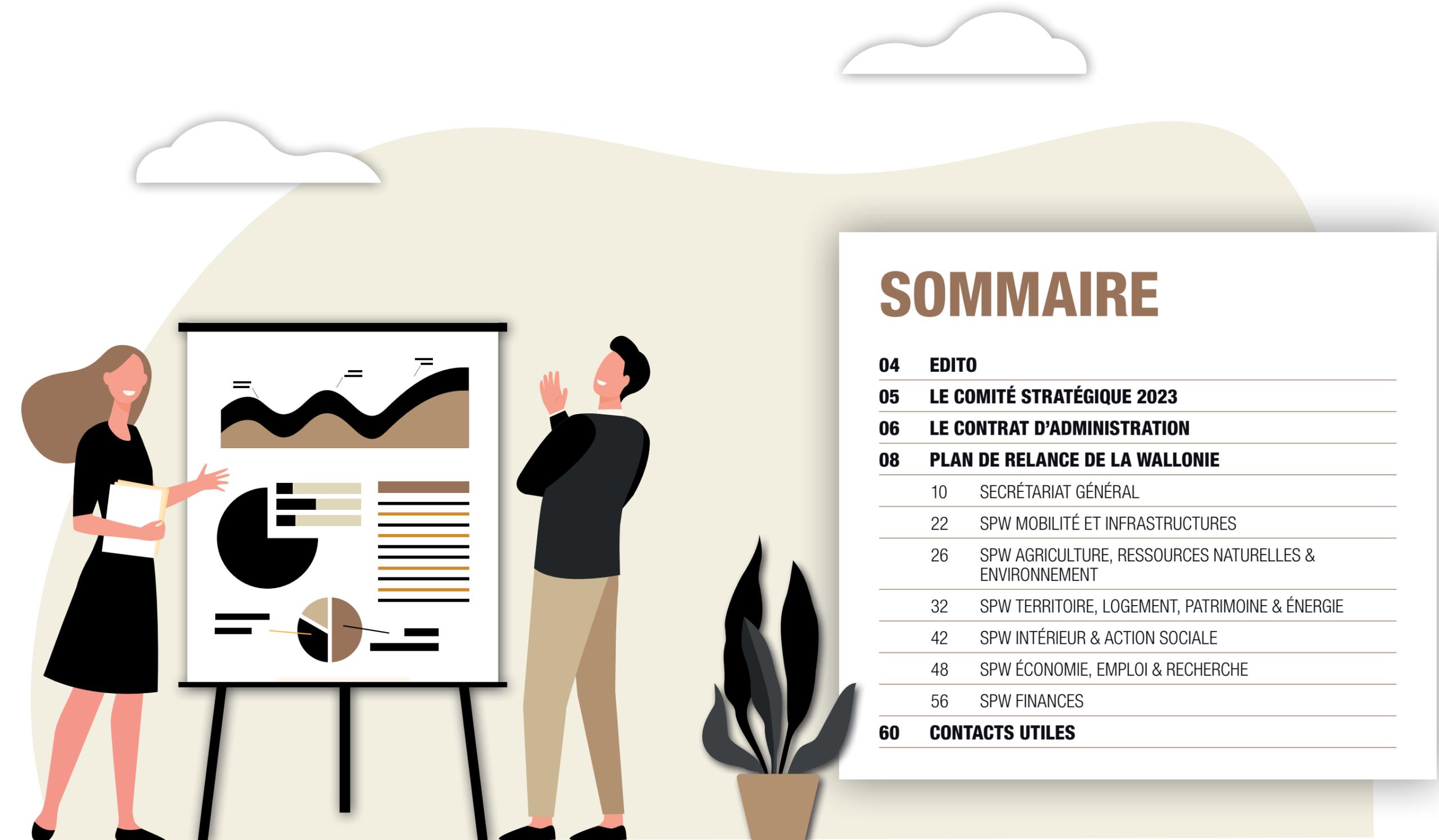




20
23

RAPPORT D'ACTIVITÉS





SOMMAIRE

04 EDITO

05 LE COMITÉ STRATÉGIQUE 2023

06 LE CONTRAT D'ADMINISTRATION

08 PLAN DE RELANCE DE LA WALLONIE

10 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

22 SPW MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURES

26 SPW AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES &
ENVIRONNEMENT

32 SPW TERRITOIRE, LOGEMENT, PATRIMOINE & ÉNERGIE

42 SPW INTÉRIEUR & ACTION SOCIALE

48 SPW ÉCONOMIE, EMPLOI & RECHERCHE

56 SPW FINANCES

60 CONTACTS UTILES

EDITO

Le rapport démontre à quel point le travail quotidien au service du public revêt du sens et de l'importance pour l'ensemble des publics et des parties prenantes

Chaque année, le Service public de Wallonie présente un rapport d'activités étroitement lié au Contrat d'administration.

Le contenu de ce rapport est le reflet de l'implication et de l'énergie que chaque agent déploie au quotidien pour arriver à une gestion rigoureuse de toutes les matières dévolues à chaque entité structurante.

Au-delà des chiffres mentionnés, le rapport démontre à quel point le travail quotidien au service du public revêt du sens et de l'importance pour l'ensemble des publics et des parties prenantes aux yeux du premier employeur public de Wallonie.

Nous remercions vivement toutes les équipes et leur management qui ont fourni un travail sérieux, attentif et circonstancié dans l'exercice de leur profession.

Bonne et agréable lecture à tous !

Sylvie MARIQUE

Secrétaire générale

David WATTECAMPS

Directeur général
Secrétariat général - SPW Digital

Jacques MOISSE

Directeur général f.f.
Secrétariat général - SPW
Support

Etienne WILLAME

Directeur général
Mobilité et Infrastructures

Annick FOURMEAUX

Directrice générale
Aménagement du territoire,
Logement, Patrimoine et Energie

Lionel BONJEAN

Directeur général
Economie, Emploi et Recherche

Marco ALIBONI

Directeur général
Intérieur et Action sociale

Bénédicte HEINDRICHS

Directrice générale
Agriculture, Ressources
naturelles et Environnement

Stéphane GUISSSE

Directeur général
Finances

LE COMITÉ STRATÉGIQUE 2023

CONTRAT D'ADMINISTRATION

Le contrat s'articule autour de **5 objectifs stratégiques**, mobilisant et orientant l'ensemble de l'action du SPW. Ces 5 objectifs transversaux sont :

1. L'Humain

2. L'Usager

3. Le Digital

4. L'Organisation interne

5. L'Organisation externe

Contrat d'administration et Plan de Relance : vers plus de cohérence

La ministre de la Fonction publique et le comité stratégique du SPW ont signé, le 18 novembre 2021, le Contrat d'administration 2020-2025. A travers cela, c'est l'ensemble du SPW qui se mobilise pour réaliser les projets nécessaires et attendus pour la Wallonie. Pour une cohérence d'action, les projets portés par le SPW inscrits dans le Plan de Relance ont tous été intégrés dans le Contrat d'administration.

Les projets du Contrat d'administration 20-25 :

pas moins de 952 initiatives depuis le début de la législature.

||| Ces objectifs stratégiques constituent une déclinaison de la Vision 2030 du SPW et de la DPR

C'est l'ensemble du SPW qui se mobilise pour réaliser les projets nécessaires et attendus pour la Wallonie.



Le **Plan de Relance de la Wallonie** et le **Plan National pour la Reprise et la Résilience** constituent sans aucun doute les plans qui ont mobilisé le plus de ressources au sein de l'administration.

Le Plan de Relance de la Wallonie fait la part belle à un écosystème coopératif. En effet, celui-ci comporte plus de 400 projets, portés par près de 220 chefs de projets issus de 50 organismes différents (SPW et UAP confondus).

Les collaborations ne s'arrêtent pas au territoire wallon. En effet, la Wallonie a inclus une partie de ses projets au sein du Plan National pour la Reprise et la Résilience financé par la Commission européenne. La Wallonie s'est engagée dans ce cadre à atteindre 30 cibles et 31 jalons d'ici 2026, dans les délais et conformément aux règles européennes. Pour ce faire, de nombreuses discussions et échanges avec les entités wallonnes mais aussi avec la Commission européenne se tiennent régulièrement.

De nombreuses discussions et échanges avec les entités wallonnes mais aussi avec la Commission européenne se tiennent régulièrement.

PLAN DE RELANCE DE LA WALLONIE





SPW SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

L'année 2023 a été l'occasion de rappeler aux agents du Secrétariat général que le projet Connexions n'est pas terminé. En effet, même si le cadre du Secrétariat général est fixé, chaque département et chaque direction du Secrétariat général oeuvre désormais à **l'harmonisation des processus et des procédures**. La mise en place d'instances décisionnelles permet également d'assurer plus de transversalité entre les différents services.

En 2023, le Secrétariat général a continué de préparer son futur déménagement visant, entre autres, à rassembler dans un seul et même bâtiment la majeure partie de ses collaborateurs et collaboratrices. Les plans d'aménagement intérieur ont été finalisés à travers une démarche participative et les documents pour le lancement du marché public de travaux ont été finalisés.

Par ailleurs, le Plan de Relance de la Wallonie et le Plan National pour la Reprise et la Résilience sont pilotés au départ des équipes du Secrétariat général. Dans ce cadre, la Cellule des Stratégies transversales assure le suivi des 417 projets de ces plans et le reporting vers le gouvernement au travers d'une collaboration avec les partenaires sociaux et environnementaux.

La Direction fonctionnelle et d'appui et le Pôle Appui au pilotage du Digital

En 2023, la Direction fonctionnelle et d'appui a dématérialisé de nouveaux processus de support afin de faciliter le quotidien des services et de répondre aux objectifs d'harmonisation de Connexions et a également revisité l'accueil des nouveaux collègues du Secrétariat général.

Le Pôle Appui au pilotage a, de son côté, passé entre autres, 15 marchés publics en lien avec le digital au SPW et assuré le reporting des portefeuilles de projets du SPW Digital.



La Cellule des Stratégies transversales assure le suivi des 417 projets de ces plans et le reporting vers le gouvernement au travers d'une collaboration avec les partenaires sociaux et environnementaux.

SPW SECURÉTARIAT GÉNÉRAL

PÔLE STRATÉGIE

Le Service commun d'Audit, ce sont :

+/- 150

missions d'audit réalisées en 2023

+ de 20

missions réalisées en audit interne et plus de 1.500 recommandations émises depuis 2014

+ de 70

millions € audités couvrant plus de 7 programmes européens (Feder, Interreg, FSE, Amif, Erasmus +...)

+/- 45

entités auditées au niveau du secteur du logement public wallon et 36 suivis de missions d'audit (suivi des plans d'action et recommandations)



La coordination des fonds européens

À l'issue de l'appel à projets publics lancé en 2022, 374 projets ont été sélectionnés en 2023 pour bénéficier d'un concours du FEDER dans le cadre de la programmation 2021-2027. Ceux-ci représentent un budget total de près de 786 millions € alloués à une centaine de bénéficiaires différents.

Un appel à projets a été lancé en juillet 2023 pour le 2^e fonds intégré dans le programme 2021-2027, le fonds pour une transition juste (FTJ). 73 projets ont été déposés par les porteurs de projets et seront sélectionnés par le Gouvernement wallon début 2024.

Les plans transversaux

⇒ 4 stratégies sont coordonnées par la Cellule des Stratégies transversales : Plan de Relance de la Wallonie, Plan National de Relance et de Résilience, Plan de sortie de la pauvreté et Contrat d'administration 2020-2025, impliquant la mobilisation de près de 70 organismes partenaires.

⇒ Chacune de ces stratégies fait l'objet d'un suivi rapproché permettant de fournir au gouvernement et au comité stratégique les informations nécessaires au pilotage de près de 900 projets. Pour ce faire, la Cellule des Stratégies transversales œuvre à l'amélioration continue des outils et méthodes en matière de gestion de projets.

Le développement durable

L'année 2023 a été rythmée par de nombreux échanges avec les partenaires pour la mise en œuvre des politiques de transition vers un développement durable.

La direction a aussi soutenu les acteurs privés et publics wallons via 4 appels à projets, l'octroi de près de 200 nouvelles subventions à des projets de transition et l'organisation de 10 événements de sensibilisation tout au long de l'année.

2023 a aussi été marquée par la publication du 2^e rapport de responsabilité sociétale du SPW coordonné par la direction.

L'optimisation et les relations usagers

La direction a poursuivi le déploiement de ses activités autour de 3 axes :

- ⇒ Améliorer et simplifier l'expérience des usagers : inventaire des besoins, analyse des outils de collecte (panels...), réécriture de documents... ;
- ⇒ Optimisation de dispositifs : parcours entreprises dans le cadre de la stratégie de la commande publique, création de sites web... ;
- ⇒ Maîtrise des activités via l'amélioration continue : co-construction d'une cartographie des processus, sélection d'un outil pour modéliser les processus et gérer les risques.

Le Centre régional de Crise

- ⇒ En collaboration avec l'ULiège, le Centre régional de Crise a mené une étude dans les territoires de l'Euregio Meuse-Rhin visant à améliorer leur préparation face aux inondations à travers la coopération transfrontalière et l'implication des populations.
- ⇒ Dans une perspective d'amélioration continue de la gestion des risques, plusieurs cellules d'expertise (CELEX) ont été menées tant pour des pluies intenses que des incendies. Au printemps, une procédure spécifique dédiée a d'ailleurs été créée à la suite de plusieurs feux de forêt.
- ⇒ Sur base des travaux préparatoires du Secrétariat général, le Parlement a adopté le 13 juillet 2023 un décret fixant le cadre de la gestion des risques et des crises en Wallonie et les missions du Centre de coordination des risques et de la transmission d'expertise (Cortex).

SPW SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

SPW SUPPORT

La gestion du personnel au SPW, ce sont :

597

nouveaux agents qui ont rejoint le SPW

706

agents contractuels du SPW qui ont été nommés

+ 30%

Les opportunités d'emploi ont été consultées plus de 730.000 fois sur le site de talents Wallonie, soit 30% de plus qu'en 2022

+ de 6.000

personnes qui ont déposé une candidature spontanée, soit 40% de plus qu'en 2022

402

étudiants qui ont découvert le quotidien du SPW via la réalisation d'un stage

6.432

collègues du SPW qui télétravaillent au minimum un jour par semaine, ce qui représente 59,7% des agents

La gestion mobilière

- ⇒ 16.731 bons de commande ont été adressés aux différents fournisseurs de biens meubles et services mobiliers, pour un montant global de 14.175.118 € pour répondre, entre autres, aux besoins des déménagements dans le cadre de la stratégie immobilière.
- ⇒ Une attention particulière a été portée au réemploi de mobiliers. Ainsi, ont été reclassés 672 biens (armoires, chaises, sièges, caissons...) en 2023. Cela représente plus de 10% de la part du mobilier neuf acquis en 2023, hors mise en œuvre de la stratégie immobilière.
- ⇒ Le nouveau marché de petites fournitures de bureau comprend désormais 60% de fournitures durables.

Le département a géré des projets d'aménagement de plus de 60.000 m² de surfaces de bureaux

La gestion immobilière

En 2023, le département a poursuivi la mise en œuvre de la stratégie immobilière adoptée par le gouvernement. Dans ce cadre, le département a géré des projets d'aménagement de plus de 60.000 m² de surfaces de bureaux, dont 11.500 m² ont été mis à disposition de 430 agents en décembre 2023 sur le site « Paradis Express » à Liège.

La gestion immobilière en 2023, c'est aussi :

- ⇒ 4.560 demandes d'intervention, concernant des travaux de maintenance pour les ascenseurs, l'électricité, les sanitaires, les accès, ainsi que pour le maintien en fonctionnement des équipements de chauffage et ventilation ;
- ⇒ 90 marchés de travaux attribués pour un montant de 9.093.000 €, 27 marchés de fournitures totalisant un montant de 506.760 € et 141 marchés de services (nettoyage, gardiennage, abords...) attribués pour un montant de 8.211.000 € ;
- ⇒ Le développement de l'outil ImmoTEP permettant d'améliorer la gestion de l'ensemble du patrimoine immobilier régional.



L'information de première ligne vers les citoyens wallons se traduit par :

36.549

abonnés sur Facebook

6.593.912

visites sur Wallonie.be

102.937

abonnements au magazine Vivre la Wallonie

112.000

contacts dans les Espaces Wallonie

106.000

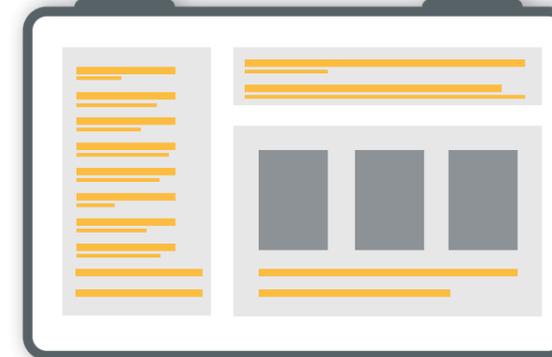
appels traités via le Téléphone vert

Pour soutenir les campagnes de communication, **120.000** affiches, 56.000 brochures, **84.000** dépliants et **64** capsules vidéo ont été réalisés.

Pour l'information générale, **55 800** ouvrages sont à consulter dans la bibliothèque du SPW, **117.132** consultations de ressources documentaires via le portail Bibliowall et **49.274** consultations des archives régionales ont été recensées. Toutes les équipes du département de la communication ont été fortement mobilisées en 2023 pour informer et accompagner les citoyennes et citoyens dans la crise énergétique que le pays a traversé à travers un vaste **plan de communication visant à valoriser la rénovation du bâti et à promouvoir les primes « énergie »**.

Le département a également apporté un support dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie via la création d'un site internet spécifique destiné à présenter les projets et à mettre en évidence les avancées chiffrées du plan.

Toutes les équipes du département de la communication ont été fortement mobilisées en 2023 pour informer et accompagner les citoyennes et citoyens dans la crise énergétique.



Les activités juridiques et de traduction

Au cours de l'année 2023, le département a apporté des modifications au « Portail des marchés publics » afin de gagner en contenu et en clarté. Il a également accompagné les entreprises et les pouvoirs adjudicataires wallons dans l'utilisation d'outils de passation des marchés publics, tant fédéraux (eProcurement) que wallons (modèles de CSC) et a participé à l'actualisation de la législation wallonne afin de clarifier les cas où il est possible d'exproprier.

La Cellule traduction a, elle aussi, maintenu ses services de traduction, en allemand et en néerlandais, tout en se lançant dans l'utilisation de nouveaux outils de traduction automatique.

En quelques chiffres :

864

avis de marchés publics publiés

483

contrôles sociaux de marchés publics passés par la Région wallonne

267

avis de LEGISA rendus sur des décrets et des arrêtés du Gouvernement wallon

271

nouveaux textes publiés sur le site WALLEX

11.363

pages traduites, toutes langues confondues

La Cellule traduction a maintenu ses services de traduction tout en se lançant dans l'utilisation de nouveaux outils de traduction automatique.

SPW SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

SPW DIGITAL

La transformation digitale de l'administration wallonne, au bénéfice des usagers et des collaborateurs et collaboratrices du SPW

L'IT en 2023 au SPW, ce sont :

+ de 9.000
PC et

10.000
terminaux téléphoniques

200
serveurs physiques et
2.200
serveurs virtuels (répartis sur 3 datacenters) fournissant l'infrastructure desservant notamment 50 sites web et plus de 600 applications web

900
bases de données
650.000
licences gérées

2.180
PC achetés
475
projets IT à différents stades (demandes introduites, réalisation en cours et clôturés)

Les données en Wallonie

Échange de données

En 2023, via la Banque carrefour d'Échange de Données (BCED) et le SPW Digital :

- ⇒ 84 services d'accès aux données mis à disposition et utilisés ;
- ⇒ 42 millions de requêtes de données.

Données géographiques

Le SPW assure la diffusion des données géographiques de la Wallonie à travers le Géoportail qui compte 550 données, près d'un million de visiteurs uniques pour 2.488.336 sessions et 579 géoservices publics qui génèrent plus de 10.000.000 requêtes journalières.

Le pôle « Développement des Usages innovants » soutient la transformation digitale portée par le SPW Digital.



L'amélioration de l'expérience utilisateur

En 2023, le SPW Digital a renforcé son engagement envers l'amélioration de l'expérience utilisateur notamment en participant aux projets back-offices SCARA et SAMPO, au guichet en ligne ma.Wallonie, aux applications web Passeport Bâtiments et Aéroports, ainsi qu'à la réalisation de sites web comme Economie.wallonie.be. Ils ont placé les besoins des utilisateurs au cœur de ces projets, en sollicitant leurs retours, en élaborant des parcours utilisateurs, en animant des ateliers d'exploration ou d'idéation, en concevant des wireframes et en procédant à des tests utilisateurs.



L'innovation digitale

Le pôle « Développement des Usages innovants » soutient la transformation et l'innovation digitale portée par le SPW Digital.

Plusieurs POCs (Proof of Concept) et prototypes ont été développés en 2023 ou sont encore en cours :

- ⇒ **Prédictibilité de trafic routier** (avec le SPW Mobilité et Infrastructures) : réutilisation des caméras autoroutières afin de réaliser des mesures automatiques de comptage et de vitesse de véhicules et d'anticiper la congestion de trafic sur les autoroutes wallonnes.
- ⇒ **Jobday** : mise en place d'une expérience digitale attractive pour les futurs candidats du SPW.
- ⇒ **Application « Jaja »** : mise en place d'une solution digitale pour améliorer la vie quotidienne des collègues du SG dans les futurs bâtiments Cap Sud.
- ⇒ Développement d'une **expérience immersive** visant à la découverte des futurs bâtiments **Cap Sud** grâce à des casques de réalité virtuelle.

Le multicanal

- ⇒ 9 nouveaux sites ont été développés par le Centre de services multicanal (dont le site « Famille monoparentale » et le site « osons le numérique ») portant à 69 le nombre de sites hébergés par le SPW Digital et à 10 millions le nombre de visites annuelles (tous sites confondus).
- ⇒ 220 formulaires sont disponibles sur Mon Espace, parmi lesquels 36 nouvelles démarches dématérialisées en 2023. 172.416 dossiers ont été soumis en ligne, pour un total de 1.080.386 connexions sur l'année.
- ⇒ 84 nouvelles démarches ont été publiées sur le portail Wallonie.be, portant le nombre total de démarches en français à 1.096.

Les outils collaboratifs

L'usage de Teams, pour les appels journaliers et les réunions virtuelles, est resté stable avec des volumes similaires à l'année 2022. L'usage de SharePoint s'est de nouveau intensifié en 2023, ce qui se traduit par une progression de 73% de l'usage de l'espace de stockage (environ 9 Tb fin 2023).

Exploitation

Le pôle a mis sur pied de nouveaux projets de modernisation des services d'infrastructure IT :

- ⇒ Nouvelle solution de gestion de services IT (Jira) ;
- ⇒ Mise en service de l'Exadata : plateforme de type cloud Oracle au sein des datacenter SPW ;
- ⇒ Obsolescence technologique : analyse et mise à jour des applications SPW les plus vétustes et à risque (sécurité) et suppression d'une centaine d'entre elles ;
- ⇒ Passage de tout le parc PC bureautique à Windows 11.

Sécurité

Le Pôle sécurité s'est concentré en 2023 sur :

- ⇒ L'identification des objectifs prioritaires en matière de cybersécurité ;
- ⇒ La définition de ses premiers projets stratégiques ;
- ⇒ Le suivi de la directive européenne NIS2 relative à la cybersécurité ;
- ⇒ L'acquisition et l'amélioration des outils d'analyse de vulnérabilité.

L'architecture d'entreprise

Un comité d'architecture a été mis en place pour cadrer au mieux les décisions architecturales, de standards technologiques et d'évolution du système d'information du SPW. Cela permettra une évolution des pratiques architecturales et une maîtrise de l'écosystème informatique du SPW.

L'agilité

- ⇒ Formation de 41 agents du SPW à la méthode Agile (Scrum et Agile PM) ;
- ⇒ Mise en place d'une approche DevSecOps accélérant les déploiements de logiciels intégrant la sécurité informatique.



SPW MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURES



4.300 agents aux 4 coins de la Wallonie avec une grande variété de métiers comme ingénieur routes/voies hydrauliques/ponts/tunnels..., chef de district, éclusier, accompagnatrice scolaire, agent de sécurité dans les aéroports,...

Les chiffres généraux

874

km d'autoroutes

6.979

km de routes

5.615

ouvrages d'art

2.318

km de pistes cyclables

1.502

km de RAVeL

4.000

km de fibres optiques

716

km de voies d'eau

83

écluses

6

ouvrages de franchissement

91

barrages au fil de l'eau

6

barrages réservoirs

30

stations de pompage

2023 aura été synonyme d'un retour à la sérénité dans l'exercice des missions du SPW Mobilité et Infrastructures après les nombreuses crises gérées au cours des années précédentes,

explique Etienne WILLAME, Directeur général du SPW Mobilité et Infrastructures (SPW MI).

Parallèlement à l'exercice de ses missions, 2023 a permis une nouvelle fois d'illustrer à quel point le SPW Mobilité et Infrastructures est dans une démarche d'amélioration continue et s'inscrit pleinement dans une politique de « Recherche et Développement » pour s'adapter aux évolutions de la Société et de son environnement.

Nos tests portent sur des matériaux innovants. C'est ainsi que nos équipes ont mené à bien des projets dont certains sont une première en Wallonie, parmi eux, citons : le marquage luminescent sur le RAVeL de Lives-sur-Meuse, le béton fibré à ultra haute performance (BFUP) sur le Pont de Soudromont à Seneffe,

totallement novateur par sa solidité, durabilité et étanchéité.

Un second enjeu majeur a été la poursuite du déploiement de la dématérialisation. Que ce soient, par exemples, de nouvelles démarches à l'attention des pouvoirs locaux ou la téléconduite des écluses à partir de PEREX qui permet, par ailleurs, une extension des horaires de navigation.

Enfin, nous avons réalisé un état des lieux général de nos actifs, une étude prospective sur l'évolution de notre parc de ponts mais encore une cartographie des risques liés à nos infrastructures ; ceci pour un meilleur pilotage et un meilleur ciblage de nos actions.

26 inspections d'aires autoroutières ont été réalisées

700 Imposition de l'utilisation de la peinture à l'eau lors de la pose de marquages routiers en peinture sur les 700km de routes régionales du SPW en Wallonie

Réalisation et inauguration d'un nouveau boulevard urbain à Tilff

2.800 Lancement de la nouvelle opération de mesure et caractérisation acoustique sur nos 2.800 km d'(auto)routes

N275 Inauguration du premier tronçon de cyclostrade wallonne sur la N275

130 Plus de 130 écoles ont répondu à notre appel à candidature pour le nouveau marquage routier coloré aux abords des écoles

16.610 Aménagement paysager exceptionnel avec 537 arbres hautes-tiges, 500 baliveaux et 16.610 plants forestiers plantés le long de la Route de la Laine

Fin du chantier et inauguration du pont de Prayon à Trooz, détruit lors des inondations de juillet 2021.

1.872 Inauguration du Pont des Trous le long de l'Escaut à Tournai, 20% des pierres de la déconstruction ont été réutilisées, grâce au tri et travail de nos tailleurs wallons, sur les 1872 blocs calcaires nécessaires à la reconstruction.

Les faits marquants 2023

4.046 primes vélo octroyées

1^{re} édition du colloque vélos/piétons qui a réuni 330 participants

32 Transport de 32 millions de tonnes de marchandises sur le réseau de voies navigables.

236 plans d'investissement approuvés dans le cadre du Plan d'investissement mobilité active communale et de l'intermodalité (PIMACI)

2,4 hectares dédiés à la zone bimodales rail/routes du port de Monsin

19.200 m² de protection passive au feu, soit 3 terrains de football placés dans le tunnel de Cointe cet été

116 projets approuvés dans le cadre du Plan d'investissement communal (PIC)



3.278 demandes usagers reçues en 2023

Portefeuille de projet : 386 projets MI dont 205 actifs, 126 clôturés et 56 suspendus. Parmi ceux-ci, 24 projets font partie du Plan de Relance de la Wallonie et 6 d'entre eux sont financés par le Plan National de Relance et de Résilience européen.

386

500 visiteurs pour la Journée Découverte Entreprises dans notre laboratoire des ouvrages d'art hydrauliques de Châtelet

3.000 Le canal Condé-Pommeroeul a été inauguré. Il pourra accueillir le passage de bateaux jusqu'à 3.000 tonnes.

4 Le réseau de mesure hydrologique a été renforcé sur la Vesdre avec 4 nouvelles stations

3 écluses sont désormais téléconduites à partir de PEREX et les horaires de navigation ont été étendus de 6 à 22h

Création de la Cellule Portuaire, compétente pour piloter la mise en œuvre harmonisée de la politique portuaire wallonne

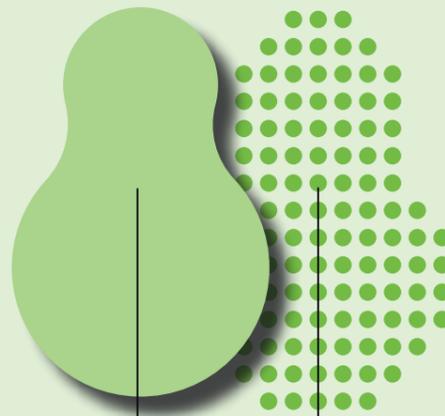
1 Nouvelle plateforme expérimentale a été développée pour réaliser des essais de rupture de digues à grande échelle

SPW AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES & ENVIRONNEMENT

Protéger la faune et la flore

« Yes We Plant » - objectif doublement atteint :

- ⇒ **4.190 km** de haies et **1.454.434 arbres** (plantations réalisées, en cours ou promises).
- ⇒ **Plus de 370.000 plants distribués** à la Semaine de l'Arbre et pour divers projets de plantation d'importance (grâce à l'appel BiodiverCité et le contrat de culture conclu avec les pépiniéristes wallons).
- ⇒ **Plus de 60.000 plants produits** par les pépinières du département de la Nature et des Forêts avant d'être installés en haies ou en lisères intra-forestières.
- ⇒ Nouveau droit de tirage de **10 millions € octroyés aux 262 communes wallonnes** pour leurs projets de plantation jusqu'en 2027.



1.328

indices de présence de loup en Wallonie, dont 1.178 situés dans la « Zone de Présence Permanente » (ZPP) où l'espèce est durablement installée (3 meutes). En ZPP, 97% des indices récoltés (caméras automatiques, récolte d'excréments,...) concernent le loup de manière certaine ou probable.

26.582

cerfs observés lors des recensements nocturnes réalisés afin d'assurer le suivi de l'espèce Cerf et ainsi calculer les plans de tir.

7

biches suivies par collier GPS. Afin de gérer au mieux les populations de cervidés et les peuplements dans lesquels ils se trouvent, le SPW ARNE place des colliers GPS au cou des biches ou des bichettes. Avec le retour du loup depuis quelques années, cette technique permet également d'analyser le comportement et le déplacement des populations face à ce grand prédateur installé à nouveau dans nos contrées.

1.594

ha ont été ajoutés au réseau wallon des réserves naturelles. Il s'agit de la création de 47 nouvelles réserves naturelles et de l'extension de 32 réserves naturelles existantes. L'objectif de la DPR 2019-2024 de 1.000 ha supplémentaires de réserves naturelles par an est donc atteint, ce qui porte à environ 18.917 ha la superficie totale des réserves naturelles en Wallonie.

Encourager les propriétaires forestiers à réfléchir différemment la gestion de leurs forêts

Protéger et gérer notre forêt

Les Assises de la Forêt, lancées en 2022, vont permettre d'élaborer une Stratégie Forestière Régionale dont la rédaction devrait s'achever en 2024.

La Wallonie encourage les propriétaires forestiers à réfléchir différemment la gestion de leurs forêts pour les régénérer et les orienter vers une forêt plus résiliente aux changements climatiques. 862 dossiers ont été acceptés couvrant une surface totale de 1.392 ha. 382 propriétaires étaient concernés.



	2021		2022		2023		TOTAUX	
	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public
Nombre de dossiers acceptés	367	405	279	461	380	482	1026	1348
Nombre de propriétaires	229	107	184	116	253	129	666	352
Surface (ha)	638	708	462	657	700	692	1800	2057
Montants (€)	1.419.683	1.500.000	1.125.550	1.453.000	1.745.987	1.459.000	4.291.220	4.412.000

Afin de développer la filière arbustive en Wallonie, le Comptoir forestier a procédé au traitement de près de 5 tonnes de fruits récoltés dans la nature.

25
espèces concernées

284 kg
de graines nettes

207 kg
de graines restituées



Assurer le bien-être des animaux

623.000 € de subventions accordées à 171 communes pour leurs actions en matière de bien-être animal.

997.679€ d'aide à 40 refuges pour l'amélioration des infrastructures et l'achat de matériel permettant l'accueil d'animaux.



Protéger nos eaux et notre environnement :

- 26** zones de baignade ouvertes au public.
- 2.420** échantillons pour suivre la qualité des cours d'eau qui ont donné lieu à 53.157 analyses effectuées.
- + de 65%** du volume de l'eau souterraine potabilisable prélevé est protégé par des zones de prévention.
- 80%** des 847 exploitations agricoles en zones vulnérables, contrôlées via l'analyse de 2.541 parcelles agricoles, respectent les bonnes pratiques agricoles nécessaires à la protection des eaux contre les nitrates (mesures de l'azote).
- 400** agriculteurs mis en réseau et accompagnés via le plan "Terre" pour une transition agroécologique.
- 2.000** observations de roches dans toute la Wallonie par nos 3 experts géologues afin d'améliorer la connaissance du sous-sol pour la mise à jour de son outil cartographique de gestion qu'est la Carte géologique de Wallonie.
- 38** effondrements et affaissements du sous-sol pour lesquels des experts de tout le SPW ont apporté leur appui et leurs conseils de manière coordonnée.
- 1.321** fiches d'information sous-sol générées à la demande de citoyens, notaires, architectes et bureaux d'études en prévention des risques liés au sous-sol.

Avancer vers une Wallonie Zéro Déchet :

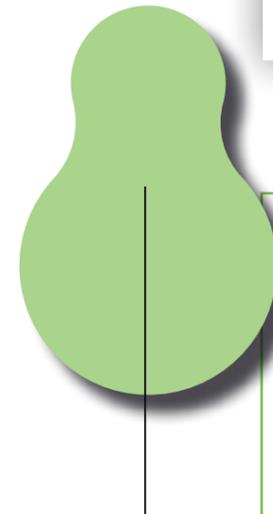
Rapport de l'observatoire de la propreté publique, première édition élaborée sur base des données récoltées entre 2017 et 2021.

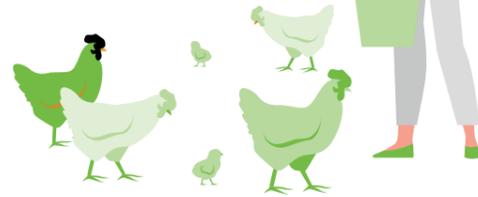
Les recensements sont répartis sur 6 types de lieux : quartiers résidentiels, bords de route, quartiers commerçants, alentours des écoles et des arrêts de transport en commun, centres-villes et espaces verts.

Avec les résultats des communes participantes qui étaient déjà au nombre de 72 en 2021, un indicateur de propreté attribue un score total situé à mi-parcours de l'objectif de propreté et démontre une tendance à l'amélioration.

La Wallonie partenaire de l'Europe :

Au cours de l'année 2023, **31 réunions de concertation intra-belge** ont été nécessaires pour mener à bien les préparatifs de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne, et ce, pour les filières Agriculture et Environnement.





Soutenir l'agriculture et les agriculteurs

- ⇒ Mise en place de l'**aide exceptionnelle de l'UE** en raison de la problématique spécifique ayant une incidence sur la viabilité économique des producteurs agricoles (2023/1465 du 14/07/2023), accordée au secteur de la production de pommes pour les années 2022 et 2023 en Wallonie pour un montant maximum de **2.099.633 €**.
- ⇒ **21 GAL** sélectionnés en 2023 en vue de mettre en œuvre leur Stratégie de développement local sur leur territoire
- ⇒ **14.416 déclarations de superficie introduites**.
- ⇒ montant des **aides aux agriculteurs et au développement rural : 361,8 millions €**.
- ⇒ **12 centres de gestion reconnus par un agrément** : un Arrêté du Gouvernement wallon paru en 2023 agrée les centres de comptabilités de gestion actifs en Wallonie. C'est une reconnaissance par les pouvoirs publics de la qualité du travail et de leur l'expertise.
- ⇒ **32.217 visites sur le site de l'Etat de l'Agriculture (620 par semaine)** : en 2023, le site de l'Etat de l'Agriculture Wallonne s'est doté d'un nouvel outil : les bilans communaux. Les 264 communes qui le souhaitent ont maintenant accès aux caractéristiques agricoles de leur territoire.



Gérer les risques d'inondation

- ⇒ Suite aux inondations de juillet 2021, la DCENN a procédé à l'engagement budgétaire de **139 millions €**.
- ⇒ **1.185** dossiers d'avis pour un permis d'urbanisme en zone d'aléa d'inondation par débordement de cours d'eau.
- ⇒ **127** autorisations domaniales ont été octroyées pour des travaux réalisés par des tiers sur ou dans un cours d'eau
- ⇒ **7.275** avis techniques sur des demandes de permis ont été rendus pour réduire les risques d'inondation par ruissellement.

Voici l'état des lieux actualisé pour l'année 2023 sur la Vesdre :

- ⇒ QW 139 Liège – Chênée / Chaudfontaine – rive gauche : Quai Borguet / 4 zones consécutives pour un linéaire total de 180 m : ragréage, rénovation, réparation, reconstruction selon les désordres observés = en cours (exécuté 2/3) ;
- ⇒ Chaudfontaine – rive droite : mur devant le casino sur 130 mètres : démolition, recul et reconstruction totale : DCENN = terminé ;
- ⇒ Chaudfontaine – rive gauche : succession de murs face au casino sur un linéaire de +/- 150 m : ragréage, rénovation, réparation, reconstruction selon les désordres observés : DCENN = en cours (exécuté 2/3) ;

NB : le chantier QuickWin 102 à Eupen ne concerne pas à proprement parler une réparation de (mur de) berge mais un linéaire de 100 mètres curé.



Suivre l'évolution de notre environnement

27 fiches d'indicateurs de l'état de l'environnement wallon mises à jour, sur 160 fiches toujours en ligne.

L'Etat de l'environnement, un site riche qui met à disposition toute l'information environnementale disponible en Wallonie et informe des pressions que subit l'environnement suite aux diverses activités humaines : les indicateurs de l'environnement sont des données essentielles pour suivre les progrès réalisés en la matière, appuyer l'évaluation des politiques et informer les publics.

Consultez etat.environnement.wallonie.be

Afin d'assurer la qualité hydrobiologique de nos cours d'eau, 213 échantillonnages des diatomées (algues), 69 des macrophytes, 92 des macroinvertébrés et 40 échantillonnages des poissons ont été réalisés en 2023.

L'état écologique de nos cours d'eau se fonde largement sur la biologie, en particulier sur la structure des communautés de ces 4 groupes dits « indicateurs » qui chacun réagissent différemment aux perturbations d'origine anthropiques. L'analyse des échantillons, en cours actuellement, permettra d'établir l'état écologique des milieux, de suivre l'évolution temporelle de cet état et de vérifier l'atteinte des objectifs européens et wallons en la matière, particulièrement dans différents sites impactés par les inondations de juillet 2021.

Contrôles relatifs aux produits phytopharmaceutiques, au Plan de Gestion Durable de l'Azote, à l'Unité Spéciale d'Investigation et au Bien-Être Animal

Pour les produits phytopharmaceutiques :

32 plaintes déposées.

Pour le plan de Gestion Durable de l'Azote :

170 contrôles

98 PV

Pour le bien-être animal :

178 procès-verbaux dressés (129 PV initiaux et 49 PV subséquents).

130 avertissements formulés.

46 saisies de l'UBEA représentant au total 1.020 animaux (344 chiens, 191 oiseaux, 191 moutons, 90 équidés, 84 chats, 50 volailles, 38 reptiles, 19 chèvres, 9 rongeurs, 2 porcs, 1 bovin, et 1 singe).

1.560 rapports de plainte via le 1718 (dont 571 rapports d'urgence transmis directement à la garde)

Pour l'unité Spéciale d'Investigation :

88 apostilles

60 PV initiaux et 133 PV subséquents

65 auditions

9 saisies

Sanctions : dossiers traités par le fonctionnaire sanctionnateur

6.502 dossiers encodés.

1.501 transactions proposées.

678 transactions payées.

431.850 € de transactions proposées.

191.800 € de transactions payées

1.557 interpellations envoyées.

912 décisions rendues (date de notification).

952.800 € d'amendes prononcées

En 2023, le SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie a œuvré dans l'urgence et en toute agilité pour continuer à répondre aux enjeux des crises survenues en 2022. En réaction à la guerre en Ukraine, on peut souligner la poursuite des efforts conséquents déployés par le département du Logement pour l'accueil des Ukrainiens.

Dans le cadre du Plan de Relance wallon, de nouvelles actions ont été initiées.

Le SPW TLPE s'est inscrit dans les priorités du Gouvernement wallon tant au niveau de la DPR que du Plan de Relance de la Wallonie par la réalisation d'une série de projets et de réformes en collaboration avec les multiples acteurs internes, consultants et membres des cabinets ministériels.

Malgré la poursuite des actions menées lors des inondations de 2021 et des crises survenues en 2022, de nouveaux projets ont pu être lancés et le niveau de service rendu aux citoyens n'a pas été impacté significativement car l'entité a poursuivi la réalisation des missions courantes ainsi que des nombreux projets initiés, les années précédentes.

SPW TERRITOIRE, LOGEMENT, PATRIMOINE, ÉNERGIE



Aménagement du Territoire

- ⇒ Au niveau de la direction du Développement Territorial (DDT) pour le volet plan de secteur :
 - 13 introductions de dossiers de révision du plan de secteur
 - 2 lancements de procédures accélérées
 - 4 adoptions de projet de plan
 - 3 adoptions définitives
- ⇒ 63 SOL/PCA/RUE, 20 GCU, 30 SDC et 1 PRU, 2 expropriations ont fait l'objet d'un accompagnement par la direction de l'Aménagement Local (DAL)
- ⇒ 11 opérations de développement urbain soutenues au travers d'une enveloppe budgétaire de près de 30 millions €, 1 opération de revitalisation urbaine reconnue et soutenue (1,25 million €), 13 opérations de rénovation urbaines soutenues (4,5 million €), 23 SAR soutenus en vue d'une réhabilitation (22 millions €) et 27 sites à réaménager (SAR) ont fait l'objet d'une reconnaissance définitive par la direction de l'Aménagement Opérationnel et de la Ville
- ⇒ 31.800 demandes de permis d'urbanisme ont été traitées par les directions extérieures
- ⇒ 1.146 recours ont été traités par la direction juridique, des recours et du contentieux.

Apporter une réponse aux différents besoins identifiés dans les territoires sinistrés mais également de manière plus large concernés par le risque d'inondation

En 2023, le département de l'Aménagement du Territoire a poursuivi son engagement auprès des Communes et porteurs de projets tant en matière de planification et d'accompagnement des projets d'aménagement opérationnel qu'en matière de gestion des permis.

Le département de l'Aménagement du territoire a poursuivi les projets initiés en 2021, afin d'apporter une réponse aux différents besoins identifiés dans les territoires sinistrés mais également de manière plus large concernés par le risque d'inondation, à savoir :

- ⇒ L'achèvement du projet de Schéma stratégique multidisciplinaire du bassin versant de la Vesdre.
- ⇒ Un avenant au marché public de réalisation du schéma Vesdre prévoit la possibilité de mettre à jour les documents du schéma au cours de l'année 2024, notamment au regard des résultats complémentaires que fournira l'étude MODREC (résultats des modélisations hydrauliques et hydrologiques).

La mise en œuvre du marché « programmes de (re)développement durable des quartiers » (2022-2023) a généré :

3 comités de coordination

39 comités d'accompagnement

13 groupes de travail

51 réunions de coordination techniques (cabinet, auteurs de projet, CSSR, autres SPW, ...)

Remise d'avis : la direction de l'Aménagement Local a remis un avis sur la circulaire inondations le 15 septembre 2022



Le marché public « Appui urbanistique aux communes sinistrées de catégorie 1 et 2 » prévoit de mettre à disposition des communes des bureaux d'études, composés d'équipes pluridisciplinaires, pendant 5 mois (8 mois en cas de mission D), à raison d'1 ETP pour les communes de catégorie I et 1/2 ETP pour les communes de catégorie II.

Les bureaux d'études peuvent réaliser 3 types de missions :

- ⇒ Mission A – Diagnostic et pistes de remédiation
- ⇒ Mission B – Avis techniques
- ⇒ Mission C – Réalisation de schémas de reconstruction
- ⇒ Mission D : Étude de cas (mission uniquement accessible aux communes de catégorie 1, vise la concrétisation des projets identifiés à la suite d'une mission A, B, C ou des programmes de (re)développement durable de quartiers.)

La mise en œuvre du marché Appui Urbanistique a généré :

154 comités d'accompagnement

4 groupes de travail

14 réunions de coordination technique

Sur l'ensemble du marché, 31 communes ont été concernées.

Le projet d'actualisation de la révision du SDT a été adopté en mars 2023 et soumis à enquête publique.

La réforme du CoDT, partie décrétable, a été adoptée par le Parlement wallon en décembre 2023.



LOGEMENT



3.267

dossiers ont été introduits pour l'assurance perte de revenus, contractée dans le cadre de l'achat ou de la construction d'un premier logement.

Plus de **30.000.000 €**

ont été investis dans les aides à la rénovation et à l'amélioration des performances énergétiques des logements.

En 2023, le département du Logement a continué à œuvrer pour permettre aux ménages wallons de vivre dans un logement décent à un prix abordable.

L'amélioration de la qualité et de la salubrité des logements, principalement ceux mis en location, fait partie des missions essentielles du département. 11.060.000 € ont ainsi été débloqués pour des aides à l'occupation d'un logement décent tandis que 5.535 ménages ont perçu mensuellement l'allocation de loyer destinée aux ménages précaires qui ont l'opportunité de prendre en location un logement salubre après avoir connu une situation de sans-abrisme ou vécu dans un logement reconnu inhabitable et/ou surpeuplé, ou inadapté au handicap, d'un membre du ménage. L'allocation d'attente logement (AAL), une nouvelle aide financière mensuelle octroyée à des ménages ayant des revenus précaires, titulaires d'un bail d'habitation privée et en attente d'un logement social depuis plus de 18 mois, a été mise en place en 2023. Depuis son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, 2.720 ménages ont pu en bénéficier.

320 contrôles ont été effectués en vue de l'octroi d'un permis de location, obligatoire dans le cadre de la location d'un petit logement (moins de 28 m²) ou d'un logement collectif. 1.523 rapports d'enquête de salubrité ont été réalisés par les agents des Services extérieurs du Logement.

Les Services extérieurs du Logement ont réalisé un total de 9.796 enquêtes de salubrité, dont 2.645 dans le cadre des allocations de déménagement et de loyer et 5.480 dans le cadre des demandes de la prime toiture et petits travaux, entrée en vigueur en septembre 2022.

En 2023, les services Info-Conseils Logement ont reçu 7.993 citoyens lors des permanences dans les Espaces Wallonie et dans les services centraux, sur des questions portant sur les **aides à la rénovation ou à la location, des problèmes de salubrité dans leur habitation...** pour un total de 34.878 demandes traitées, soit une progression de plus de 2.000 cas supplémentaires par rapport à 2022. Le nombre d'appels téléphoniques et de personnes reçues dans les espaces de permanence ne cesse d'augmenter, tandis que le nombre de mails traités reste stable. Ce sont ainsi 12.012 mails et 14.873 appels téléphoniques qui ont été pris en charge par le service.

Le support juridique de l'ensemble du département du Logement a permis le traitement de 1.587 dossiers (recours introduits à l'encontre d'une décision, recouvrements d'une aide ou d'une prime, amendes administratives, contentieux lié aux aides indûment perçues).

Dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie, des subsides ont été octroyés aux communes pour la création de logements d'utilité publique et de logements publics à destination des étudiants, permettant ainsi de planifier la création de 348 logements étudiants.

Le département du Logement continue également à œuvrer en faveur de l'accueil des ressortissants ukrainiens sur le territoire wallon, notamment via la mise en place d'outils et de services ayant permis la création de 47 hébergements conventionnés (dont 37 ouverts au 31/12/23) : visites d'inspection de salubrité et de sécurité (en collaboration avec les zones de secours), état des lieux, assurances, convention de mise à disposition, convention d'occupation précaire, ROI, processus, etc. 1.701 personnes ont ainsi pu être accueillies dans ces dispositifs depuis le début de la crise, ce qui représente un total de 590.562 nuitées.

Le département du Logement continue également à œuvrer en faveur de l'accueil des ressortissants ukrainiens sur le territoire wallon



PATRIMOINE :

Durant l'année 2023, un travail de fond important, mené par l'ensemble des directions de l'AWaP, aura été réalisé sur le nouveau Code wallon du Patrimoine (CoPat). Celui-ci doit entrer en vigueur en 2024. Ce nouveau code redéfinira et simplifiera les politiques patrimoniales en Wallonie.

2023 aura également été une année de suivi des biens patrimoniaux touchés par les inondations de juillet 2021. L'AWaP aura continué les actions initiées en 2021 et 2022 dans l'objectif d'apporter une réponse aux nombreux besoins identifiés dans les zones sinistrées. Parallèlement, les collections archéologiques conservées par l'AWaP qui ont été touchées par les inondations, ont toutes été traitées et nettoyées. Et ce travail important s'est clôturé fin de l'année 2023.

Enfin, 2023 aura également été l'année du lancement d'une nouvelle collection d'ouvrages intitulée **"Qu'est-ce que ?"**, collection pédagogique et ludique destinée aux enfants de 8 à 12 ans afin de leur faire découvrir les grandes notions en lien avec le patrimoine de Wallonie.

Les collections archéologiques conservées par l'AWaP qui ont été touchées par les inondations, ont toutes été traitées et nettoyées. Et ce travail important s'est clôturé fin de l'année 2023.

Les missions de base de l'AWaP :

- Restaurer
- Fouiller
- Protéger
- Former
- Sensibiliser

Le Patrimoine wallon de 2023, en quelques chiffres clés, ce sont :

36.336.055 €

de subventions octroyées par l'AWaP afin d'assurer la sauvegarde du patrimoine wallon sur l'ensemble du territoire régional

1.129

réunions de patrimoine organisées et 94 opérations de fouilles archéologiques menées à travers toute la Wallonie

81

formations professionnelles délivrées dans les deux centres de formation aux métiers du patrimoine gérés par l'AWaP totalisant 648 participants

391

sites patrimoniaux ouverts lors des Journées du Patrimoine – événement «grand public» phare du Patrimoine – organisées les 9 et 10 septembre 2023 et ayant accueilli 61.252 visiteurs partout en Wallonie

8.160

publications sur le Patrimoine vendues démontrant un intérêt certain du public pour «son» patrimoine - Augmentation significative de 32% des ventes en deux ans

ENERGIE :

Le budget du département de l'Énergie a augmenté en 2023 avec un montant de 509.676.620 € en moyens de liquidation et **580 millions €** en moyens d'engagement. Afin de mettre la priorité sur la gestion de la crise et la mise en œuvre des projets du PRW, le département a restructuré ses missions et activités.

5.096.209 certificats verts (+/- 331 millions €) octroyés et 6.085.559 annulés.

613 dossiers de réservation pour bénéficier du soutien à la production d'électricité verte.

Sur l'année 2023, **les 15 guichets Énergie Wallonie, ont été contactés par 57.354 ménages dans les domaines touchant à l'énergie au sein de leur habitat.** Ce chiffre est encore en augmentation de 9,5% par rapport à 2022 qui elle-même semblait exceptionnelle par rapport à l'année de référence 2019. Dans ce cadre, les sollicitations dans les salons ont quadruplé par rapport à 2022 ce qui démontre une reprise certaine de l'activité ainsi qu'un besoin criant de conseils compte tenu de la crise énergétique, des réformes du mécanisme MEBA et de l'élargissement des primes. Les thématiques telles que l'utilisation rationnelle de l'énergie et les énergies renouvelables sont toujours en nette augmentation dans les demandes formulées par les citoyens auprès des guichets.

Le département de l'Énergie contrôle la réglementation en matière de PEB et sanctionne en cas de non-respect de cette réglementation. On compte en 2023 :

83.203

certificats PEB déposés sur la base de données

80

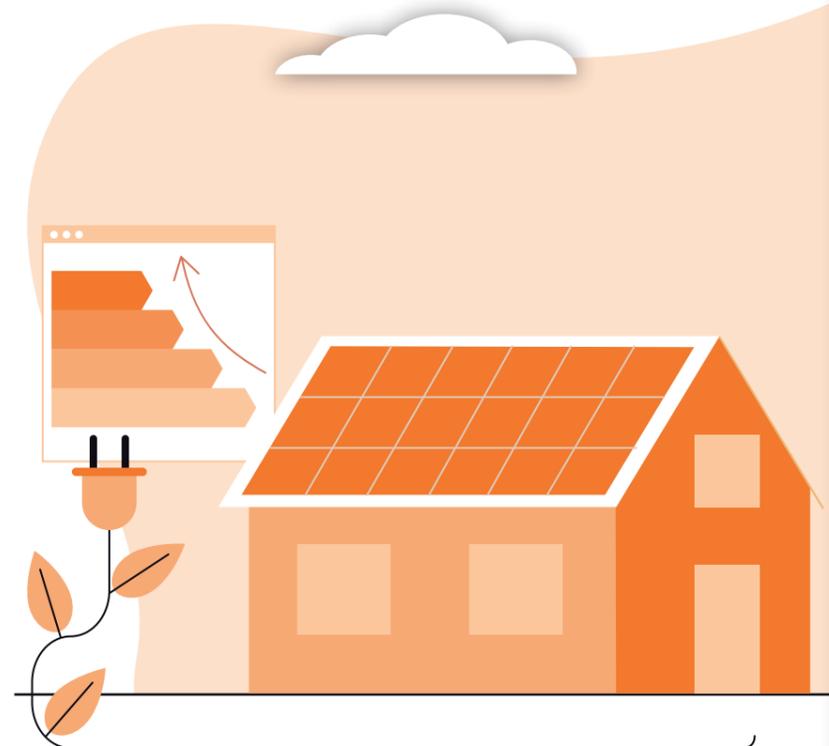
certificats contrôlés

168

vitrines d'agences immobilières vérifiées

45

agences immobilières auditionnées, dont 28 ont été sanctionnées.



Prime habitation

La prime habitation est gérée par les départements de l'Énergie et du Logement.

Les primes audits sont un prérequis pour obtenir la prime habitation. Dans ce cadre 7.530 primes ont été octroyées en 2023 pour un montant total de 3.631.309 €

Au total, **5.847 dossiers** primes travaux ont été acceptés pour un budget total de **52.816.748 €** dont 46.615.400 € sur les budgets du département de l'Énergie et 6.201.347 € sur les budgets du département du Logement.

Le département de l'Énergie octroie des agréments pour les certificateurs et responsables PEB, les auteurs d'études de faisabilité et les auditeurs logement.

2.210

certificateurs agréés au 31/12/2023

224

candidats envoyés en formation en 2023 : 150 réussites et 74 échecs

1.486

responsables PEB agréés au 31/12/2023

145

candidats en formation en 2023 : 70 réussites et 75 échecs

113

formations complètes : 56 réussites et 57 échecs

32

examens de 2^e session : 14 réussites et 18 échecs

549

auteurs d'étude de faisabilité agréés en 2023

580

auditeurs logement agréés au 31/12/2023

44

candidats en formation en 2023 (24 réussites et 20 échecs)

143

dossiers traités et liquidés en UREBA classique pour un montant de 2.774.992 €. Parallèlement, des dossiers UREBA exceptionnels ont été traités dans le cadre d'appels à projet lancés via des fonds Plan wallon de Relance et Plan national de Relance et Résilience.

70

plans d'actions préventives pour l'énergie ont été traités pour un montant total de 1.466.119 €.

164.220 €

C'est le montant pour les remboursements des factures électricité et gaz en faveur du public précarisé.

300

mails d'échange entre les administrations communales et provinciales et le SPW TLPE sur la redevance de voirie et l'exonération pour les communes et les provinces et 1.471 courriers traités.

56.623.661 €

C'est le montant de la redevance versé aux communes et validée par l'administration pour l'utilisation du domaine public par les gestionnaires de réseau.

5.500.000 €

octroyés pour les dossiers AMURE (aides aux entreprises en énergie) et chèques Energie en 2023. Le triple du budget est prévu pour l'année 2024.

320 M €

sur 417 dossiers. C'est le montant des déductions fiscales accordées aux entreprises pour des investissements favorisant l'efficacité énergétique



SPW INTÉRIEUR ET ACTION SOCIALE : ACCUEIL DES RÉFUGIÉS ET AIDE À LA RECONSTRUCTION

En 2023, le cadre juridique de **l'organisation des élections locales et provinciales** a été revu de manière à clarifier, simplifier et moderniser la procédure électorale. Le réseau des opérateurs électoraux a, lui aussi, d'ores et déjà été activé à travers l'organisation de multiples rencontres. Un portail « Elections locales 2024 » a été mis en ligne. Il permet de fournir toutes les informations utiles pour les candidats, les électeurs ainsi que les opérateurs. Ce projet permettra dans sa continuité d'y inclure les informations relatives aux questions de participation citoyenne. Après le scrutin de 2024, le site évoluera vers un portail dédié aux dispositifs participatifs.

WELCOME

Une stratégie wallonne d'accueil des réfugiés ukrainiens

Depuis le début de l'invasion russe en Ukraine, 78.982 personnes déplacées ont reçu une attestation de protection temporaire en Belgique, laquelle a été prolongée par l'UE jusqu'en mars 2025. Au 31 décembre 2023, 74% d'entre eux étaient

encore domiciliés dans une commune belge, dont 11.272 en Wallonie. 37 hébergements ont été conventionnés en Wallonie (1.552 places, plus de 1.700 personnes accueillies). Des outils d'information et de communication dédiés aux

bénéficiaires de la protection temporaire, aux citoyens wallons désireux d'apporter leur aide et aux pouvoirs locaux et services d'aide ont été régulièrement mis à jour.

La « cellule Ukraine » travaille de manière décloisonnée avec l'ensemble des administrations, du local au fédéral, et plusieurs opérateurs dont les moyens ont été renforcés pour faire face aux besoins liés à cette crise : les initiatives locales d'intégration (80 opérateurs

subventionnés pour un montant de 1,5 million € afin de renforcer l'offre de formation à la langue française et l'accompagnement sociojuridique) ; 6 services spécialisés dans l'accompagnement ethno-psychologique (60.000 € par service) ; le service d'interpréariat

en milieu social (SETIS wallon, 160.000 €) ; les 8 centres régionaux d'intégration (60.000 € par centre) ; 1 dispositif d'équipe mobile mis sur pied via la Fédération des Maisons Médicales (prise en charge adaptée des besoins médico-psycho-sociaux).

78.982

personnes déplacées depuis le début de l'invasion russe en Ukraine

74%

d'entre eux étaient encore domiciliés dans une commune belge au 31.12.2023

37

hébergements ont été conventionnés en Wallonie



La gestion des calamités naturelles publiques - suite

En 2023, le Service régional des calamités (SRC) a poursuivi le traitement des dossiers d'indemnisation des personnes sinistrées par les inondations des 14, 15, 16 et 24 juillet 2021 et par d'autres phénomènes naturels de plus petite ampleur reconnus en tant que calamités naturelles publiques.

A la suite des inondations de juillet 2021, le SRC avait réceptionné près de 8.000 demandes d'indemnisation qui concernaient environ 11.340 dommages de différents types. Les dossiers de demandes provenaient à 90% de personnes physiques, les 10% restant se répartissant entre les personnes morales (8%) et les personnes morales de droit public (2%).

Dans ce cadre, le Service régional des calamités a finalisé le traitement de 2.555 dossiers (décision définitive et paiement de l'aide à la réparation). Les sommes accordées ici s'élèvent à 103.377.299 €. Les bénéficiaires de ces indemnisations se répartissent de la manière suivante :

2.018 citoyens

209 exploitants agricoles

8 exploitants forestiers

250 indépendants ou entreprises

70 personnes morales de droit public (dommages aux biens du domaine public des provinces, communes, CPAS, régies communales autonomes, etc.).

Le SRC a pu continuer à profiter du renfort temporaire de son effectif pour mener à bien ses missions. Les divers partenariats mis en place en 2022 pour traiter au mieux les différentes catégories de sinistrés ont été poursuivis en 2023 :

⇒ Pour les citoyens : le numéro vert de la Wallonie et l'AVIQ pour le Dispositif d'Accompagnement Social Inondations (DASI). Ce dispositif a permis un accompagnement individualisé des citoyens qui en manifestaient le besoin ;

⇒ Pour les entreprises : les outils économiques (Wallonie Entreprendre) pour l'élaboration d'un modus operandi facilitant le traitement commun des demandes. Des réunions hebdomadaires continuent à se tenir afin de commenter les cas particuliers et l'évolution du process. Une plate-forme d'échange (SharePoint Entreprises) a été mise en place avec l'aide de l'équipe informatique du SPW IAS.

⇒ Pour les pouvoirs locaux : des contacts ont été pris avec les communes au travers de brochures d'information, de réunions et d'entretiens particuliers. Une note explicative a été rédigée sur la procédure à suivre dans le cadre des dossiers relatifs aux biens du domaine public. En 2023, des contacts ont été pris avec différentes directions et services afin d'éviter les doubles subventionnements. Ainsi, des échanges réguliers sont organisés avec la direction des Infrastructures sportives, la direction des cours d'eau non navigables (berges), la direction des espaces publics subsidiés (PIC, PIMACI) et la SPGE (égouttage).

⇒ Pour le public particulier des agriculteurs, le SPW IAS peut compter sur l'aide du SPW ARNE dans le cadre de l'estimation des dommages agricoles.



Au vu de la forte diminution des demandes émanant du terrain au fil du temps et du caractère par définition temporaire de ce dispositif, il a été décidé de clôturer les DASI (Dispositifs d'accompagnement social inondations) au 30 juin 2023. Ceux-ci étaient constitués d'équipes mobiles destinées à rencontrer les personnes sinistrées en vue de leur apporter une écoute ainsi qu'une assistance d'ordre administratif, social ou psychologique.

Suite à la Commission d'enquête parlementaire « inondations » du Parlement wallon et du rapport qui en a découlé, le Gouvernement wallon a chargé l'AVIQ et le SPW IAS de développer un plan d'urgence d'aide psychosociale en phase post-aiguë (PAP) en cas de crise majeure future à l'attention des victimes, lequel est en cours de finalisation.

2023, c'est :

Des dossiers de tutelle :

11.738 dossiers ont été traités en 2023 dont 10.745 sont dématérialisés, soit 92% (93% en 2022).

Le financement général des pouvoirs locaux :

2.114.180.000 € alloués aux Pouvoirs locaux dans le cadre du financement général (fonds des communes et des provinces, fonds spécial de l'aide sociale, compensations fiscales, autres financements).

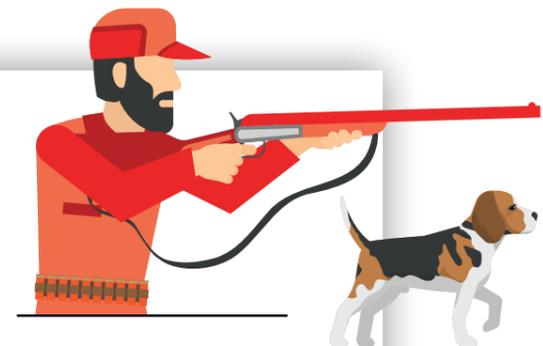
Le contrôle des mandats

8.553 déclarations de mandats dont

6.853 ont été envoyées à l'administration par voie électronique.

La délivrance de permis de chasse

On relève une très légère hausse des documents produits cette année. La hausse plus marquée des nouveaux permis s'explique peut-être par la fin annoncée début de l'année et concrétisée en septembre, de l'équivalence du permis français. Certains chasseurs détenteurs d'un permis français ont rapidement fait les démarches pour obtenir le permis wallon avec leur permis français tant que cela était encore possible. Il s'agit du nombre le plus élevé de nouveaux permis et de vignettes générés sur une année.



1.196

nouveaux permis
(+6,7% par rapport à 2022)

19.919

vignettes
(+2,6% par rapport à 2022)

2.183

licences
(+3,2% par rapport à 2022)



2023, c'est aussi :

Plus de cohésion sociale et un meilleur accès aux droits fondamentaux :

2.202

actions menées par 195 Plans de cohésion sociale portés par 204 pouvoirs locaux ;

26

communes subventionnées dans le cadre du Plan Habitat Permanent pour aider les 6.146 habitants dans les équipements touristiques non reconvertis et 2.742 pour les zones en reconversion « habitat vert » ;

69%

des jeunes (sur un total de 487), remis au travail, en formation ou en volontariat actif après leur Service citoyen ;

8

communes subventionnées et accompagnées pour l'accueil des gens du voyage ;

54

projets inscrits dans le Plan d'actions relatif aux droits de l'enfant avec un réseau de plus de 30 référents (dont une évaluation participative du PADE menée avec les enfants, avec à la clé des recommandations transmises aux décideurs politiques).



2.810 jeunes engagés dans le cadre de l'opération « **Été solidaire** » dans **87%** des communes



Des actions contribuant à **lutter contre la pauvreté et contre toute forme de précarité et d'exclusion pour un public fragilisé**

Des projets financés dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie

1

OBSERVATOIRE WALLON DU SANS-ABRISME (OWSA) dont les principaux chantiers sont : la mise en place d'une stratégie coordonnée de sortie du sans-abrisme sous l'angle d'une approche préventive ; la mise en œuvre d'expériences pilotes « Territoires Zéro Sans-Abrisme » (10 projets sélectionnés pour un montant de 34.150.000 €) ; 13 dispositifs « HOUSING FIRST / HOUSING LED » promouvant de manière innovante et efficace l'insertion sociale des personnes sans-abri via l'accès immédiat au logement (9 relais sociaux et 4 associations de promotion du logement financés, 2.625.000 €) ;

83

structures d'hébergement (56 maisons d'accueil, 15 maisons de vie communautaire et 12 abris de nuit) pour optimiser l'accompagnement des personnes accueillies et favoriser leur processus de réinsertion (4.000.000 €) ;

3.143

places supplémentaires dans les crèches à l'horizon 2026 (148 dossiers sélectionnés, 130.000.000 €), afin de réduire les disparités d'offres d'accueil entre communes et les inégalités entre les catégories de population ;

19

« Points Relais » pour accompagner les familles monoparentales (328 rencontres et actions collectives organisées depuis leur ouverture), 1 Centre d'Appui qui accompagne les travailleurs-euses dans l'exercice de leur mission « Points Relais » et 1 site Internet « famillemono.be ».

Et d'autres projets d'action sociale

30 opérateurs de 1^{ère} ligne subventionnés pour les accueils de jour des personnes sans abri (1,5 millions €) et un cadre législatif en préparation, en vue de pérenniser le financement de ce secteur dès le 1^{er} janvier 2025 ;

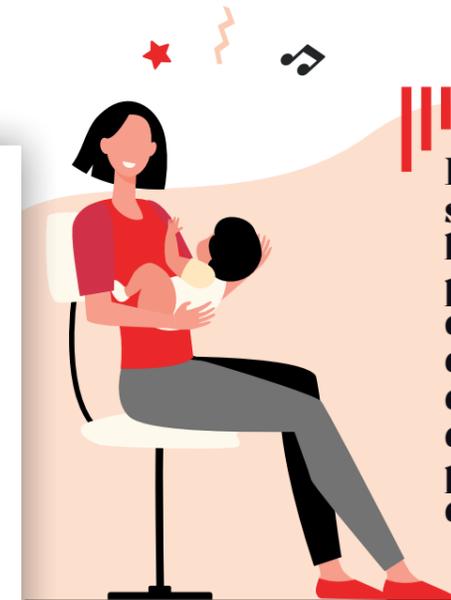
250 opérateurs (CPAS, ASBL, relais sociaux, banques alimentaires, ...) pour fournir une aide alimentaire, avec une enveloppe additionnelle de 8.000.000 € en 2023, dans le contexte de la crise énergétique ;

1 réforme du secteur de l'accueil de la petite enfance (entrée en vigueur : 1^{er} juin 2024) qui permettra entre autres de subsidier davantage d'infrastructures pour les milieux d'accueil (crèches, pouponnières, maisons maternelles et centres d'accueil).

La mise en place d'une stratégie coordonnée de sortie du sans-abrisme sous l'angle d'une approche préventive



Réforme du secteur de l'accueil de la petite enfance qui permettra de subsidier davantage d'infrastructures pour les milieux d'accueil



Des actions en faveur de **l'intégration des personnes étrangères et de l'égalité des chances...**

1 nouveau cadre législatif relatif à l'aide aux personnes LGBTQIA+ permettant notamment de professionnaliser les structures agréées ainsi que d'augmenter substantiellement leur soutien financier (doublement des moyens alloués aux Maisons Arc-en-ciel et à la Fédération Prisme) ;

1 Plan wallon de lutte contre le racisme 2023-2026 avec 38 mesures ciblant 10 domaines d'action (emploi, logement, sports, espace public, santé, ...). La majorité de celles-ci ont été initiées et certaines sont même déjà réalisées ;

8 projets (200.000 €) soutenus par la Wallonie en matière de lutte contre la **CYBERHAINE** en lien avec le **racisme** et la **xénophobie** dans le cadre d'un appel à projets élargi à la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région de Bruxelles-Capitale (18 projets au total, 410.000 €) ;

185 opérateurs soutenus pour mener des **initiatives locales d'intégration** (8,2 millions €) ; **7 nouvelles ILI agréées** (56 au total, 173 ETP, 7,2 millions €) qui grâce à l'accord non marchand 2021-2024 bénéficient aussi de **mesures « bien-être »** (342.313 €) tout comme les **Centres Régionaux d'Intégration** (563.774 €) lesquels sont financés à hauteur de 8,2 millions € pour mener leurs missions.



SPW ÉCONOMIE, EMPLOI & RECHERCHE

L'année 2023 a été marquée par la préparation de la Présidence belge du Conseil de l'Union Européenne, qui a démarré ce 1^{er} janvier 2024, dans le cadre des Conseils Compétitivité (Recherche & Industrie) et Cohésion. Le Conseil est un pôle de décision essentiel de l'Union européenne. Il négocie et adopte les actes législatifs, dans la plupart des cas avec le Parlement européen.

En tant qu'acteur central, le SPW EER a contribué activement à la coordination des travaux de la Présidence belge du Conseil de l'UE, en particulier dans les dossiers relevant de la dimension européenne des politiques en Recherche, Cohésion, Industrie, Digital, Emploi et Affaires sociales. Ce travail de préparation contribue à faire progresser les politiques européennes au bénéfice des citoyens et des entreprises de Wallonie.

Le SPW EER a contribué activement à la coordination des travaux de la Présidence belge du Conseil de l'UE

A retenir :

- ⇒ Les échanges réguliers en amont de la Présidence belge avec l'équipe espagnole en charge de la Présidence UE au second semestre 2023 et avec l'équipe hongroise, qui prendra le relais de la Belgique par la suite en juillet 2024 ;
- ⇒ L'intensification et le renforcement de la collaboration avec le fédéral et les autres entités fédérées, pour préparer le programme 2024 de la Présidence ;
- ⇒ La progression régulière des travaux de la Présidence menée en interne par le GT « Stratégie UE », qui comporte 4 départements actifs sur ces thématiques.

Bon à savoir

Le Rapport annuel 2024 du SPW EER reviendra en détails sur la mise en œuvre de cette Présidence, tant politique qu'événementielle.

De même, **2023 correspond à la clôture de la programmation FEDER 2014-2020 et consacre le démarrage de la programmation 2021-2027** en matière d'animation économique, d'aides à l'investissement, d'équipement des zones et sites dédiés aux activités économiques, d'équipement en matière de formation professionnelle et de valorisation de la recherche.

Les centres-villes wallons, moteurs d'emplois sont également désormais mieux armés pour renforcer leur attractivité et leur rôle dans le développement des territoires

A l'approche de la fin de la législature, **le SPW EER a poursuivi le travail sur une série de réformes au bénéfice de ses usagers**, parmi lesquelles :

- ⇒ L'aboutissement de deux importantes réformes dans le secteur de l'insertion socio-professionnelle, avec l'entrée en vigueur du nouveau décret SAACE le 1^{er} janvier 2023 et le vote du décret MIRE le 13 décembre ;
- ⇒ Les centres-villes wallons, moteurs d'emplois sont également désormais mieux armés pour renforcer leur attractivité et leur rôle dans le développement des territoires au travers d'un cadre légal clair et précis aux associations de gestion de centre-ville, dénommées désormais « agences de développement centre-ville » (ADCV) ;
- ⇒ L'adoption du décret Passeport Entreprise par le Parlement wallon : le décret instituant ce nouvel outil a été adopté à l'unanimité par le Parlement wallon le 29 novembre 2023. Celui-ci permettra à toute entreprise wallonne d'obtenir une certification de sa taille selon les normes européennes. Déployé dans une première phase dans le contexte des aides à l'investissement, il permettra à terme de simplifier l'ensemble des démarches d'obtention d'une aide pour toutes les PME wallonnes ;
- ⇒ L'adoption par le Gouvernement wallon des orientations de la réforme des aides à l'investissement et leur traduction dans de nouveaux textes réglementaires ;
- ⇒ La réforme du décret clusters (travail législatif en cours – adoption et entrée en vigueur prévues en 2024) ;
- ⇒ La réforme du décret relatif aux agences-conseil en économie sociale, votée au Parlement wallon le 13 décembre 2023 ;
- ⇒ La révision des critères d'agrément des centres de recherche et la mise en place d'une première opération de massification des centres de recherche autour de la thématique des matériaux innovants et circulaires (prévue en 2024).

Nouveauté de la programmation 2021-2027 :

La création du Fonds de Transition Juste, permettra le financement de différentes mesures visant à soutenir la transition de la Wallonie vers les objectifs en matière d'énergie et de climat à l'horizon 2030 et vers une économie neutre pour le climat d'ici à 2050. La gestion de ces mesures sera assurée conjointement par les départements de l'Investissement et de la Recherche.

Avec une grande persévérance, beaucoup d'entraide et de solidarité au sein de ses équipes,...

... le SPW EER a continué à répondre présent pour soutenir la Wallonie et ses nombreuses entreprises au quotidien dans la concrétisation de ses projets de développement socio-économique durables, dont les projets du PRW.

Parmi les projets et politiques prioritaires, figurent :

Le déploiement de la stratégie Alternatives Wallonia, qui promeut l'économie sociale comme un autre modèle d'entreprendre à vocation collective, qui place l'humain au centre et qui peut être une réponse aux enjeux de transitions économique, verte et inclusive ;

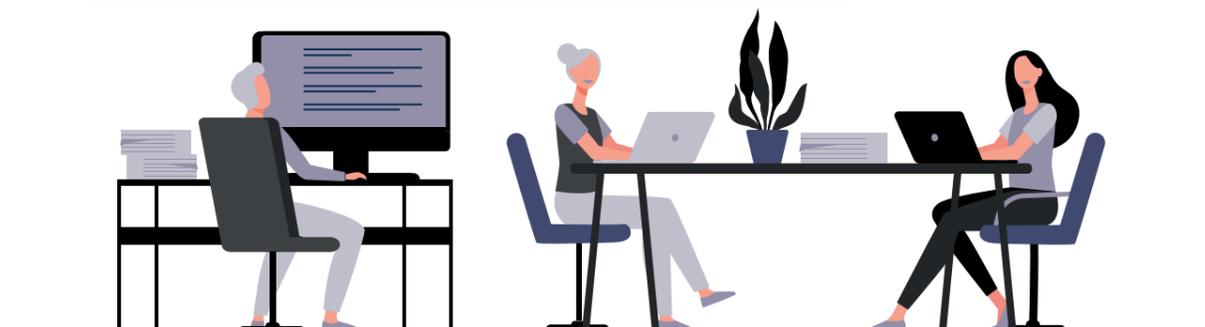
La concrétisation du plan d'inclusion numérique, via :

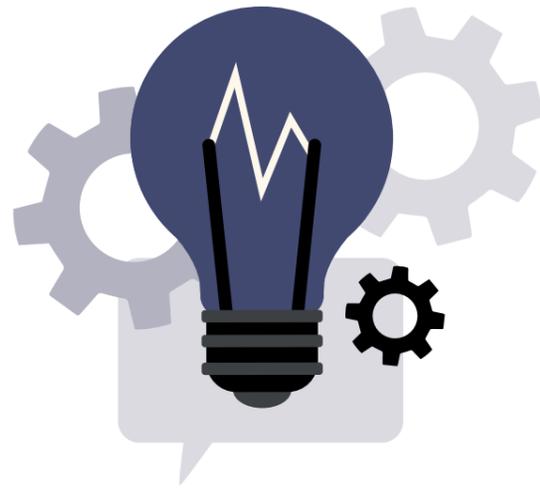
- ⇒ **Le 1^{er} salon wallon des acteurs de l'inclusion numérique** en Wallonie (novembre 2023 – LLN). L'objectif était de réunir tous les acteurs concernés directement ou indirectement par l'inclusion numérique. Il a réuni plus de 500 participants et 35 exposants.
- ⇒ **Espaces Publics Numériques (EPN)**. Le réseau des EPN de Wallonie a été largement soutenu en 2023 de plusieurs façons : la création de 60 nouveaux EPN, dotés chacun d'un subside de 30.000 € et le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt avec, à la clé, 35 EPN lauréats et 15.000 € chacun pour élargir leur offre de services.
- ⇒ **Digistart**, ce dispositif revisité a vu l'agrément de 84 opérateurs de formation, pour une meilleure offre de formation aux compétences numériques de base destinée aux demandeurs d'emploi,

Du côté de l'Economie, citons parmi nos mesures, entre autres :

- ⇒ **La digitalisation de l'économie**, avec l'intensification de la numérisation via 20 programmes prioritaires ;
- ⇒ **Le soutien à l'accélération de la croissance des entreprises wallonnes** via le maillage et l'accompagnement sur mesure par les pôles de compétitivité et Wallonie Entreprendre, entre autres (« scaling-up »).

60
nouveaux EPN, dotés chacun d'un subside de
30.000 €
et le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt avec, à la clé,
35
EPN lauréats et
15.000 €
chacun pour élargir leur offre de services.





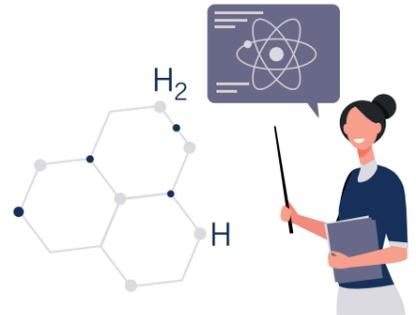
La Stratégie de Spécialisation intelligente (S3)

La Stratégie de Spécialisation intelligente (S3) constitue le cadre de la politique de Recherche et Innovation et de la politique industrielle. Pilotée par le SPW EER, la S3 mobilise plus de **1.000 acteurs** et **7 millions € consacrés à la structuration de 19 écosystèmes innovants de pointe** (les Initiatives d'Innovation stratégiques). Au travers de ses 5 domaines d'innovation stratégiques, la S3 oriente plusieurs dispositifs de soutien à la Recherche & Innovation et à l'investissement.

La Stratégie Circular Wallonia

Le pilotage de la Stratégie Circular Wallonia, conjointement avec le Secrétariat général, avec 4 millions € consacrés à la promotion de la circularité dans 6 chaînes de valeurs prioritaires et le soutien direct à des projets concrets menés par des entreprises, des agences de développement territorial et des structures sectorielles.

4 millions € consacrés à la promotion de la circularité dans **6** chaînes de valeurs prioritaires



La mesure Win4Excellence

Elle s'adresse aux Universités, en collaboration avec les Centres de recherche agréés, et vise à financer des recherches ambitieuses et fortement positionnées en amont, dans des thématiques porteuses pour la Région wallonne, par exemple dans les Domaines d'Innovation Stratégiques de la RIS3, ou dans les domaines spécifiquement mis en avant dans la Déclaration de Politique Régionale, comme le spatial ou la cybersécurité.

L'ambition est forte : renforcer la collaboration entre les acteurs sur des projets de grande ampleur dans des technologies jugées prometteuses en termes de retombées économiques et d'emplois durables pour la Wallonie. Dans le long terme, structurer la collaboration entre les partenaires dans ces domaines de pointe, former des experts scientifiques et technologiques en phase avec le tissu économique du secteur concerné, dans une optique de rayonnement à l'international et d'accroissement des acteurs wallons dans les programmes internationaux.

28.356.935 €

Un budget total de 28.356.935 € a été accordé dont 12.500.000 € provenant du Plan de Relance de la Wallonie.

La promotion des métiers porteurs, sensibilisation aux STEAM et au numérique

Ce projet du PRW met l'accent sur la promotion des métiers et compétences porteurs d'emploi ainsi que la sensibilisation aux STEAM, tout en luttant contre les stéréotypes de genre. La collaboration renforcée entre les départements de l'Emploi Formation et de la Recherche a jeté les bases d'une collaboration fructueuse entre les acteurs de la promotion des métiers et de la diffusion des sciences, facilitant de nombreuses initiatives remarquables, notamment les 24 projets multi-partenariaux sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets 2023, soutenus par 78 opérateurs, et favorisant ainsi un environnement propice à la collaboration et au partage d'expériences. Un soutien a également été octroyé pour l'organisation d'une journée supplémentaire, dédiée aux familles, aux Startech's days.

La mise en oeuvre de deux appels à projets collaboratifs pour ambitionner le renforcement de la chaîne de valeur biotech/medtech pour un montant global de

55,4

millions € et la mise en oeuvre de projets intégrés dans la stratégie régionale d'innovation pour un montant de

46,1

millions €.

La collaboration entre les départements de l'Emploi Formation et de la Recherche a jeté les bases d'une collaboration fructueuse entre les acteurs de la promotion des métiers et de la diffusion des sciences



Bilan positif pour la thématique « Relance économique par le numérique »

Le constat était renouvelé fin 2021 : il y a encore trop peu d'entreprises wallonnes qui vendent en ligne. Pourtant, l'e-commerce et le digital constituent un levier de croissance important. C'est pourquoi, avec l'appui de financements européens destinés à la relance post-COVID, le Gouvernement wallon a mis en place une mesure visant à booster le renforcement du positionnement digital, le développement de l'e-commerce et le recours aux outils numériques par les Indépendants et PME de Wallonie.

Entre janvier 2022 et décembre 2023, encouragés par un taux d'intervention publique exceptionnel de 90%, la mesure "Relance économique par le numérique", thématique d'intervention ciblée et temporaire au sein du dispositif « Chèques-Entreprises », a ainsi permis à 1.596 bénéficiaires de franchir le pas avec l'appui de quelque 130 prestataires qui ont œuvré sans relâche pour atteindre les objectifs. En un laps de temps restreint, ce sont quelque 11.500.000 € qui ont ainsi été dédiés à la progression de la maturité numérique des commerces, des indépendants et des entreprises.

1.596
bénéficiaires

130
prestataires qui ont œuvré sans relâche pour atteindre les objectifs

11.500.000 €

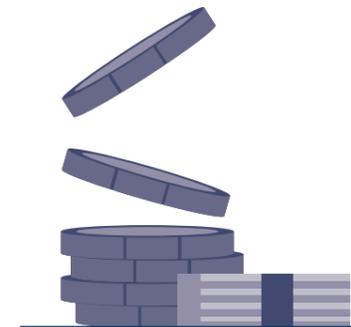
ont été dédiés à la progression de la maturité numérique des commerces, des indépendants et des entreprises.



Emploi Formation professionnelle

Ecole Numérique

Le nouveau plan d'équipement numérique éducatif École numérique du programme "Digital Wallonia 4 Education", porté par le SPW EER, a ouvert ses portes à la rentrée scolaire 2023. Ce ne sont pas moins de 2.500 écoles du territoire wallon qui se sont manifestées depuis pour bénéficier des conseils, de l'accompagnement et du financement du matériel numérique éducatif par la Wallonie. Ce nouveau plan va permettre d'équiper plus de 1.000 écoles par an, tout en renforçant l'accompagnement proposé pour les écoles les plus éloignées du numérique. La Wallonie met également à disposition des écoles bénéficiaires du dispositif École numérique, un centre d'assistance complet, en cas d'incident informatique. Ce ne sont pas moins de 60 millions € qui seront investis, jusqu'en 2026, dans le soutien aux apprentissages et l'acquisition des compétences numériques de tous ces citoyens, dès le plus jeune âge.



Economie

En matière de soutien à l'investissement, en 2023 :

+ de 110 millions €

ont été alloués à 1.100 entreprises wallonnes ;

86 millions €

ont été consacrés à l'équipement de nouveaux parcs d'activités économiques.

Recherche

En 2023, le SPW Recherche a procédé à l'engagement de 1.047 visas pour l'ensemble des dossiers recherche (dont 175 dans le cadre du PRW/PNRR) pour un montant total de plus de 490 millions €. Le SPW EER a également contrôlé, traité et liquidé 5.364 déclarations de créances pour les bénéficiaires des aides à la recherche (dont 346 dans le cadre PRW/PNRR) pour un montant total de plus de 392 millions €.

Bon à savoir :

Pour la valorisation de la recherche dans le cadre du démarrage de la programmation 2021-2027, l'appel à projets a conduit au dépôt de près de 400 propositions, pour un budget global de 90 millions €. Le SPW EER a procédé à l'analyse de la maturité technologique des projets déposés, en lien avec les thématiques de la spécialisation intelligente (S3), en amont de la décision du Gouvernement wallon sur les lauréats de l'appel.



SPW FINANCES

La reprise du précompte immobilier (2021), la création même du SPW Finances (fin 2021) et le passage de Gcom à WBFIn-SAP (2022), ont été des événements majeurs pour le Service Public wallon des Finances. Au vu de ces grands bouleversements, l'organisation, les procédures ainsi que la manière de travailler des équipes ont été impactés. Grâce au travail et à l'implication des 767 agents du SPW Finances, 2023 aura été une année de consolidation et de stabilisation de ses systèmes de fonctionnement.



La gestion budgétaire et comptable de la Wallonie

L'outil WBFIn-SAP est maintenant maîtrisé par un grand nombre d'intervenants du flux comptable. Cependant, des actions seront encore à mener en 2024 pour améliorer la prise en charge des dépenses du SPW.

A la date du 18 janvier 2024, le SPW Finances a comptabilisé sur l'exercice 2023, 160.498 factures et demandes de subventions via le module VIM_SAP pour un montant total de 19.171.115.326 €. Le taux d'exécution des crédits de liquidations est donc de 90,59% contre 89,4% en 2022.

La direction de la Comptabilité des actifs immobilisés a, quant à elle, comptabilisé 6.678 factures qui enrichissent le patrimoine régional pour un montant total de 285, 296 millions €, contre 242,881 millions € en 2022. Le SPW s'est donc « enrichi » de 17% tandis que l'équipe dédiée a traité 44% de factures en plus par rapport à 2022.

Un compte général 2022 historique

La direction du compte régional a réalisé et édité le compte général de l'année 2022. Un compte historique puisque le bilan, le compte de résultats et le compte d'exécution du budget ont été établis pour la première fois exclusivement sur base des données enregistrées dans la nouvelle application comptable WBFIn-SAP. Pour la première fois également, ces états financiers intègrent la comptabilité générale et la comptabilité budgétaire. Grâce à ce compte général, la situation patrimoniale du SPW est mieux connue et permet aux décideurs d'orienter leurs actions. A la fin 2022, le pied de bilan s'élevait à 32,683 milliards € tandis que le compte de résultat affichait un solde négatif de 3,699 milliards €.

Résorber l'encours du Contentieux de Trésorerie

En 2023, l'objectif premier de la direction du Contentieux de la Trésorerie était de résorber l'important retard de paiements accumulé depuis de nombreuses années. Au vu des derniers chiffres, cette mission est proche d'être accomplie. Durant l'année 2023, l'équipe du Contentieux, a traité 447 dossiers (représentant 898 ordonnances de paiement) de cet encours historique. Au 31 décembre 2023, cet encours est donc retombé à 3.717.805 €, soit un solde restant de 861 dossiers à traiter représentant 3.547 ordonnances de paiement. En 2023, l'encours a diminué de 32%. En 2 ans, c'est une diminution de 85,45% de l'encours initial soit 21.769.695 € qui est constatée.

Parallèlement à ce travail de résorption de l'encours historique, l'équipe a traité les dossiers désormais dans l'application WBFIn-SAP. Elle a ainsi résolu en 2023, 2.605 paiements pour un total de 381.799.448 €. Ce qui représente un accroissement de 88% par rapport à l'année 2022.

En ce qui concerne les saisies sur rémunérations d'agents, la direction a traité, en 2023, une moyenne de 516 dossiers par mois pour un montant global moyen de 466.975 €. Un dossier moyen s'élevait à 905 € par rémunération.

Au niveau budgétaire :

2.454 En 2023, les 2.454 articles budgétaires du budget régional wallon représentaient un montant global de plus de 23,1 milliards € de crédits d'engagement et 21,1 milliards € en crédits de liquidation.

664 arrêtés ministériels de reventilation de crédits (471 réallocations et 193 transferts) ont été produits, engendrant 3.236 mouvements d'articles budgétaires.

12.750 dossiers d'engagement ont été visés par l'Unité de Contrôle des Engagements (UCE).

6,839 Au 1^{er} janvier 2023, l'encours hors section particulière représentait 6,839 milliards € avec des corrections d'écritures pour plusieurs centaines de millions €, améliorant ainsi la transparence budgétaire de l'institution régionale.



**1.322
missions
clôturées**

Les Comités d'acquisition

Au cours de l'année 2023, 1.781 actes authentiques ont été signés par les commissaires des Comités d'acquisition et 1.375 biens immeubles ont été estimés. 1.224 nouvelles missions leur ont été confiées contre 1.322 missions clôturées, ce qui illustre bien l'effort des Comités d'être à jour et de chercher à respecter les délais annoncés.

Les Comités d'acquisition ont encore été sollicités pour des missions comptables visant à valoriser les biens commerciâbles de la Région wallonne et des différents ports autonomes wallons.

Ils se sont vu attribuer de nouvelles missions dans le cadre de la lutte contre les inondations et de la création de nouvelles réserves naturelles.

Enfin, ils ont permis la fusion des 3 outils économiques et financiers wallons (SOGEPA, SOWALFIN et SRIW) en un seul, à savoir Wallonie Entreprendre.

Le pôle Fiscalité

En 2023, plus de 3 milliards € de droits fiscaux ont été établis (3,016 milliards €). Ce montant comprend en majeure partie les droits établis dans le cadre du précompte immobilier (2,031 milliards €). Il s'agit d'une augmentation par rapport à l'année passée qui trouve principalement son origine dans l'amélioration continue des dossiers de taxation et dans l'indexation des barèmes fiscaux. Suite à l'établissement, plus de 4,7 millions € d'invitations à payer ou d'avertissements-extrait de rôle ont été envoyés vers les redevables. Ce qui représente 21.000 courriers envoyés par jour ouvrable. L'établissement est la première étape du cycle de vie d'une taxation de masse. Viennent ensuite la perception, le recouvrement et le traitement des réclamations.

En 2023, le SPW Finances a perçu 3.048.703.816 € de recettes fiscales. Une partie du montant perçu est reversé aux communes et aux provinces. C'est ainsi qu'en matière de précompte immobilier, le SPW Finances a reversé un montant de 1.182.582.573 € aux villes et communes et 760.200.959 € aux provinces.

Cette année, les services du SPW Finances

ont connu un nouveau nombre record de demandes de plans de paiement. Au terme de l'analyse des dossiers, 138.876 plans de paiement ont été accordés. Au niveau du recouvrement de créances fiscales impayées, 478.186 rappels de paiement ont été envoyés et plus de 150.000 dossiers ont été confiés à des huissiers de justice pour recouvrement forcé.

Quant au contentieux fiscal, 13.000 dossiers de réclamations administratives ont été clôturés pour l'essentiel par des décisions administratives.

Le contentieux judiciaire a notamment assuré la gestion et la défense des intérêts de la Région dans 1.500 dossiers devant tous types de juridictions, du Tribunal de Première Instance à la Cour constitutionnelle.

Quant au Support juridique, outre l'élaboration de manuels et d'avis juridiques, il a assuré 112 formations à un total de 749 agents participants.

Une augmentation qui trouve son origine dans l'amélioration continue des dossiers de taxation et dans l'indexation des barèmes fiscaux



Une communication qui se digitalise

En 2023, 6.005.896 courriers ont été envoyés aux redevables (invitations à payer, avertissements – extraits de rôle, rappels, contraintes, etc.) dont 1.725.720 (AER) liés au précompte immobilier. Et, nouveauté cette année, après une phase de tests en 2022, les redevables qui le souhaitent ont pu recevoir leur avertissement-extrait de rôle en matière de précompte immobilier de façon dématérialisée via leur eBox. Dès lors, 424.642 AER ont été envoyés via ce nouveau canal digital.

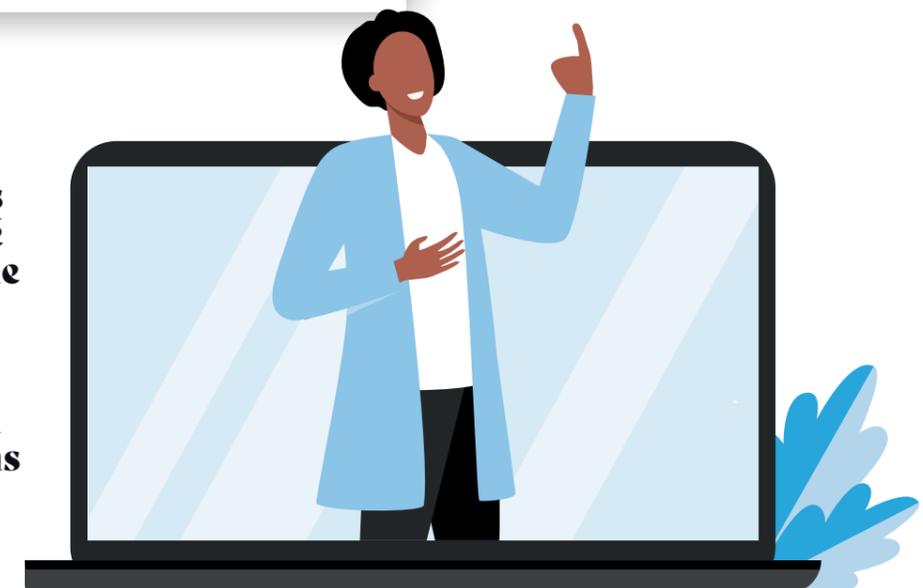
Depuis 2022, le SPW Finances dispose de son propre site internet permettant de diffuser une information sur les matières fiscales mais également sur le budget de la Wallonie, la gestion de la dette, les nouveautés en matière de facturation ou encore les immeubles mis en vente par les Comités d'acquisition. En 2023, le site a comptabilisé plus de 600.000 visites (646.985) avec un pic de 98.000 visites (98.182) en septembre 2023 dû à l'envoi massif d'avertissements-extrait de rôle en matière de précompte immobilier.

Une version allemande du site a vu le jour fin décembre 2023.

Le site du SPW Finances, tout comme le portail de la Wallonie, mettent en avant les démarches en ligne. En 2023, ce ne sont pas moins de 104.439 (84.439 en 2022) démarches en ligne qui ont été introduites via Mon Espace, soit plus de 20.000 démarches en ligne de plus que l'année précédente !

Une tendance à la digitalisation donc, mais toujours couplée à la volonté de rester disponible pour l'ensemble de la population, et ce, au travers de canaux de communication variés et adaptés aux besoins spécifiques de chacun(e).

Une tendance à la digitalisation mais toujours la volonté de rester disponible pour l'ensemble de la population, au travers de canaux de communication adaptés aux besoins spécifiques de chacun(e).



De tels envois suscitent de nombreuses sollicitations de la part des usagers. La 1ère ligne du pôle Fiscalité a comptabilisé, en 2023, 614.967 interactions avec les usagers dont :

+ de 97.000
appels (97.718) traités par le call center

27.804
rendez-vous assurés via les permanences Fiscalité en guichet

119.074
courriers reçus

373.371
courriels reçus sur la boîte mail fiscalité

CONTACTS UTILES

Le portail Wallonie.be et nos réseaux sociaux

www.wallonie.be vous permet d'accéder aux actualités de votre Région, de réaliser vos démarches administratives en ligne et de découvrir les différents sites thématiques de l'administration wallonne.

Pour être au courant de nos dernières nouveautés, retrouvez-nous sur Facebook, Instagram, Twitter, YouTube : @walloniebe

Le numéro vert 1718

Au bout du fil, les agents du 1718 sont là pour vous aider dans vos démarches et répondre à toutes vos questions généralistes relatives aux compétences de l'administration wallonne.

Simple à retenir, le 1718 (1719 en allemand) est gratuit et accessible de 8h30 à 17h tous les jours ouvrables.

Les 10 Espaces Wallonie

10 Espaces Wallonie vous accueillent du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Ils se situent à Arlon, Charleroi, La Louvière, Liège, Malmédy, Mons, Namur, Nivelles, Tournai et Verviers.

Vous y trouverez un accompagnement personnalisé pour effectuer vos démarches administratives, pour obtenir de la documentation ou encore pour visiter des expositions.

Différentes permanences y sont accessibles pour vous permettre d'aller plus loin dans le traitement de votre dossier.

Plus d'infos sur

www.wallonie.be/fr/les-espaces-wallonie

SPW – RAPPORT D'ACTIVITÉS

SPW | Éditions – Secrétariat général
département de la Communication
Place Joséphine-Charlotte, 2 | 5100 Namur (Jambes)

ÉDITEUR RESPONSABLE Sylvie MARIQUE, *Secrétaire générale*

SUPERVISION Jacques MOISSE, *Directeur général f.f.*

COORDINATION/RELECTURE Michaël MODOLO

GRAPHISME KNOK DESIGN (Liège)

Issn : 294-7507 (P) - 2952-8054 (N)



